Remarques des parents d'élèves

Les représentantes des parents ont reçu 33 retours des parents.

Parmi les 33 retours, 23 indiquaient « RAS », 10 retours exprimaient des remarques ou questions diverses. Quelques retours exprimaient des remerciements aux maitresses pour leur travail cette année et plus particulièrement à Anne pour son implication dans la tourmente. Des remerciements ont également été adressés à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour défendre l'école face à la menace de fermeture et particulièrement l'APE et sa présidente.

Les autres sujets traités sont les suivants :

Inquiétude face à la fermeture de classe (concerne 7 retours)

On reste à 5 classes! Ce qui a compté, c'est la mobilisation de tous, des parents, des élus, des enseignantes. Ainsi que la dernière annonce du président Macron qui indique un nombre de 24 élèves maximum par classe en GS, CP, CE1. La répartition proposée par l'équipe enseignante n'était pas compatible avec cette annonce présidentielle.

Cependant, Anne s'en va : puisqu'il était prévu que sa classe ferme, son poste a été mis au mouvement et elle a accepté un poste ailleurs (Saint Pavace) et a décidé de maintenir sa demande de mutation pour éviter de revivre cette situation très pénible ; elle part cependant le cœur très lourd. On connaîtra bientôt le nom de la personne affectée à Degré.

A noter que ce maintien de classe permet notamment d'aller à la piscine sinon les CM en auraient été privés ! La mairie va continuer par le biais de l'association des maires ruraux à soutenir le mouvement et voient d'un bon œil la représentation de Degré auprès des parents atterrés.

Garderie (concerne 2 retours)

Combien de personnes sont prévus pour l'encadrement?

1 personne le matin et 2 le soir.

Demande d'éclairage pour accès à la garderie.

La mairie reprend note.

Parking (concerne 1 retour)

Il est demandé s'il est prévu de goudronner le parking

Non ce n'est pas prévu et ne se fera pas.

Organisation cantine (concerne 1 retour)

Quand des frères/sœurs ne vont pas à la cantine et ont un écart d'âge qui fait qu'ils ne sont pas accueillis à l'école à la même heure, est-il possible d'avoir une dérogation pour que l'ainé soit accueilli plus tôt sur le temps de midi, en même temps que son cadet est accueilli à l'école?

Oui cela peut être possible, il faut faire une demande particulière directement à la mairie.

Hygiène (concerne 1 retour)

Est-il possible d'avoir de l'eau chaude dans les toilettes des filles (a priori, il y en a dans les toilettes des gars) ?

Les maitresses proposent que les filles leur demandent pour qu'elles les orientent vers un point d'eau chaude (ex : dans la classe de Géraldine). Cependant, la mairie va regarder s'il est possible d'équiper les toilettes des filles d'eau chaude, d'un point de vue technique.